

**MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX**

**Marché n° 2016-17**

**Mairie de Lucciana**

**1045 Corsu Lucciana – BP 26**

**20290 LUCCIANA**

**Tel : 04 95 30 14 30**

**Mail : [contact@mairie-lucciana.fr](mailto:contact@mairie-lucciana.fr)**

**ENTRETIEN REGULIER ET OCCASIONNEL DES  
LOCAUX COMMUNAUX ET REMPLACEMENT  
OCCASIONNEL DE PERSONNEL**

La présente consultation est un marché à bons de commande passé selon la procédure adaptée et est soumise aux dispositions des articles 27, 34 et 78 du Décret n°2016-360 du 25-03-2016 relatif aux marchés publics.

**CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES  
PARTICULIERES**

Date et heure limites de dépôt des offres : **Mercredi 28 Décembre 2016 à 12h**

## SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET, DUREE DU MARCHE ET PROCEDURE CHOISIE .....	3
1-1- Objet.....	3
1-2- Durée.....	3
1-3- Procédure de passation .....	3
ARTICLE 2-DOCUMENTS CONTRACTUELS .....	3
ARTICLE 3-MODALITES D’EXECUTION .....	3
ARTICLE 4-GARANTIE ET RETENUES DE GARANTIE .....	4
ARTICLE 5-MODALITES DE DETERMINATION ET DE VARIATION DES PRIX.....	4
5-1- Contenu du prix .....	4
5-2- Prix de règlements .....	4
5-3- Forme du prix du marché.....	4
ARTICLE 6-MODE DE REGLEMENT.....	4
ARTICLE 7-AVANCE FORFAITAIRE .....	4
ARTICLE 8- CLAUSES TECHNIQUES .....	5

## **ARTICLE 1 : OBJET, DUREE DU MARCHÉ ET PROCEDURE CHOISIE**

### **1-1- Objet**

La présente consultation porte sur les prestations définies ci-après :

Entretien régulier et occasionnel des locaux communaux et le remplacement occasionnel de personnel de cantine.

### **1-2- Durée**

Le présent marché est valable un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il n'est pas reconductible.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de reconduire le marché avant l'échéance de l'année initiale de son attribution, si les besoins le nécessitaient. Le cas échéant, la reconduction serait valable à compter de sa notification et jusqu'à épuisement des seuils de crédits suivants dévolus à chaque lot :

- Lot N°1 : 120 000 € HT maximum

- Lot N°2 : 80 000 € HT maximum

### **1-3- Procédure de passation**

Marché passé selon la procédure adaptée, en application des articles 27, 34 et 78 du décret 2016-360 du 25.03.16 relatif aux marchés publics.

Il s'agit d'un marché de services.

## **ARTICLE 2-DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- Le présent cahier des clauses administratives particulières
- Le cahier des clauses techniques particulières, valant DPGF
- Le règlement de la consultation

## **ARTICLE 3-MODALITES D'EXECUTION**

La prestation doit être exécutée sur le territoire de la commune de Lucciana (2B), sur les sites énumérés dans le CCTP de la présente consultation.

## **ARTICLE 4-GARANTIE ET RETENUES DE GARANTIE**

Sans objet

## **ARTICLE 5-MODALITES DE DETERMINATION ET DE VARIATION DES PRIX**

### **5-1- Contenu du prix**

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation, ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, au transport jusqu'au lieu de livraison et à l'installation.

### **5-2- Prix de règlements**

Le mois d'établissement du prix du marché est : Décembre 2016. Le détail estimatif fourni par le candidat est réputé établi aux conditionnements économiques du mois de Décembre 2016. Ce mois est appelé « mois zéro » (MO).

### **5-3- Forme du prix du marché**

Prix ferme.

## **ARTICLE 6-MODE DE REGLEMENT**

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique dans les conditions réglementaires en vigueur et lorsque les prestations objets du présent marché, seront dûment réceptionnées. Les factures afférentes au paiement seront établies en un original, portant outre les mentions légales, les indications suivantes :

- L'établissement au sein duquel la prestation a été réalisée ;
- Le montant par établissement ;
- Le numéro du marché et du lot.
- Le nom et l'adresse de l'entreprise
- Le numéro du compte bancaire ou postal du titulaire (RIB avec IBAN et BIC) (joindre IBAN)

## **ARTICLE 7-AVANCE FORFAITAIRE**

Sans objet

## ARTICLE 8- CLAUSES TECHNIQUES

- Description des prestations et quantités : suivant CCTP Description des techniques générales mises en œuvre : suivant CCTP
- Normes et règlements : les services, objet de ce marché, respecteront l'ensemble des normes, lois et décrets et règlements en vigueur à la date fixée pour la remise des offres.

A LUCCIANA, le 7 décembre 2016

Signature du candidat,

Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »